

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2021- 034036- 690- 00- 09- -2022/4/19-10:49:58

MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE- MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE- 2021- Compte Administratif

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

1 erreur

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 16884, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE - MAIRIE PRADES SUR
VERNAZOBRE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340218300015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BEZIERS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	33
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	34
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	35
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Actions de formation des élus	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	41
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	43
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34218	MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	318
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	66
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Sud Hérault	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
222475,00	236531,00	615,97	689,15

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	780,83	588,00
2	Produit des impositions directes/population	444,96	312,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	935,92	770,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	863,44	269,00
5	Encours de dette/population	589,61	546,00
6	DGF/population	120,48	163,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4362	0,3580
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8909	0,8670
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9225	0,3490
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6299	0,7100

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	248 489,19	G	297 623,59
	Section d'investissement	B	293 291,38	H	305 779,67

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	8 836,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	82 320,70 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	541 780,57	= G+H+I+J	694 560,81

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	385 159,26	L	282 236,14
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	385 159,26	= K+L	282 236,14

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	248 489,19	= G+I+K	306 460,44
	Section d'investissement	= B+D+F	678 450,64	= H+J+L	670 336,51
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	926 939,83	= G+H+I+J+K+L	976 796,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	385 159,26
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	85 461,85
13	Subventions d'investissement	0,00	196 774,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 195,44	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	356 963,82	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	69 538,00	41 897,18	0,00	0,00	27 640,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 512,00	108 327,29	0,00	0,00	4 184,71
014	Atténuations de produits	48 767,50	16 437,50	0,00	0,00	32 330,00
65	Autres charges de gestion courante	79 906,18	78 117,69	0,00	0,00	1 788,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		310 723,68	244 779,66	0,00	0,00	65 944,02
66	Charges financières	3 920,00	3 188,05	0,00	0,00	731,95
67	Charges exceptionnelles	778,85	337,35	0,00	0,00	441,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	8 117,01				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		323 539,54	248 305,06	0,00	0,00	75 234,48
023	Virement à la section d'investissement (2)	17 000,66				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	184,13	184,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 184,79	184,13			17 000,66
TOTAL		340 724,33	248 489,19	0,00	0,00	92 235,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	18 859,00	21 427,68	0,00	0,00	-2 568,68
70	Produits services, domaine et ventes div	14 650,00	12 282,71	0,00	0,00	2 367,29
73	Impôts et taxes	231 362,19	199 472,27	0,00	0,00	31 889,92
74	Dotations et participations	53 830,29	50 948,59	0,00	0,00	2 881,70
75	Autres produits de gestion courante	13 186,00	13 416,94	0,00	0,00	-230,94
Total des recettes de gestion courante		331 887,48	297 548,19	0,00	0,00	34 339,29
76	Produits financiers	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
77	Produits exceptionnels	0,00	75,00	0,00	0,00	-75,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		331 887,48	297 623,59	0,00	0,00	34 263,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		331 887,48	297 623,59	0,00	0,00	34 263,89
Pour information		(3) 8 836,85				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 097,65	11 907,18	28 195,44	6 995,03
204	Subventions d'équipement versées	4 197,17	1 859,66	0,00	2 337,51
21	Immobilisations corporelles	630 593,50	262 666,94	356 963,82	10 962,74
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	681 888,32	276 433,78	385 159,26	20 295,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 245,00	16 857,60	0,00	2 387,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00			
	Total des dépenses financières	19 745,00	16 857,60	0,00	2 887,40
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	701 633,32	293 291,38	385 159,26	23 182,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	701 633,32	293 291,38	385 159,26	23 182,68
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	222 008,83	5 234,54	196 774,29	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	362 008,83	145 234,54	196 774,29	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	112 100,00	29 216,00	85 461,85	-2 577,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 145,00	1 145,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	243 245,00	160 361,00	85 461,85	-2 577,85
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	605 253,83	305 595,54	282 236,14	17 422,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	17 000,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	184,13	184,13		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 184,79	184,13		17 000,66
	TOTAL	622 438,62	305 779,67	282 236,14	34 422,81

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 82 320,70			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 897,18		41 897,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 327,29		108 327,29
014	Atténuations de produits	16 437,50		16 437,50
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 117,69		78 117,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 188,05	0,00	3 188,05
67	Charges exceptionnelles	337,35	0,00	337,35
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	184,13	184,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		248 305,06	184,13	248 489,19
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 857,60	0,00	16 857,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 907,18	0,00	11 907,18
204	Subventions d'équipement versées	1 859,66	0,00	1 859,66
21	Immobilisations corporelles (6)	262 666,94	0,00	262 666,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		293 291,38	0,00	293 291,38
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 427,68		21 427,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 282,71		12 282,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	199 472,27		199 472,27
74	Dotations et participations	50 948,59		50 948,59
75	Autres produits de gestion courante	13 416,94	0,00	13 416,94
76	Produits financiers	0,40	0,00	0,40
77	Produits exceptionnels	75,00	0,00	75,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		297 623,59	0,00	297 623,59
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				8 836,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 216,00	0,00	29 216,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	130 000,00		130 000,00
13	Subventions d'investissement	5 234,54	0,00	5 234,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	141 145,00	0,00	141 145,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		184,13	184,13
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		305 595,54	184,13	305 779,67
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				82 320,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	69 538,00	41 897,18	0,00	0,00	27 640,82
60611	Eau et assainissement	1 000,00	885,36	0,00	0,00	114,64
60612	Energie - Electricité	3 800,00	3 718,35	0,00	0,00	81,65
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	36,85	0,00	0,00	13,15
60622	Carburants	1 200,00	1 068,11	0,00	0,00	131,89
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	350,00	273,24	0,00	0,00	76,76
60632	Fournitures de petit équipement	800,00	35,45	0,00	0,00	764,55
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	116,00	0,00	0,00	884,00
60636	Vêtements de travail	750,00	757,14	0,00	0,00	-7,14
6064	Fournitures administratives	800,00	787,16	0,00	0,00	12,84
6068	Autres matières et fournitures	5 400,00	2 640,55	0,00	0,00	2 759,45
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	108,00	0,00	0,00	1 092,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 221,17	0,00	0,00	778,83
61521	Entretien terrains	2 150,00	2 961,00	0,00	0,00	-811,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	4 445,49	0,00	0,00	554,51
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	5 070,00	0,00	0,00	4 930,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	189,17	0,00	0,00	1 810,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 149,55	0,00	0,00	350,45
6156	Maintenance	1 400,00	1 395,84	0,00	0,00	4,16
6161	Multirisques	3 100,00	3 054,06	0,00	0,00	45,94
6182	Documentation générale et technique	100,00	35,00	0,00	0,00	65,00
6184	Versements à des organismes de formation	800,00	216,00	0,00	0,00	584,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	1 162,00	0,00	0,00	338,00
6226	Honoraires	2 500,00	852,50	0,00	0,00	1 647,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	200,60	0,00	0,00	799,40
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	1 570,17	0,00	0,00	2 429,83
6237	Publications	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	293,52	0,00	0,00	6,48
6257	Réceptions	500,00	431,09	0,00	0,00	68,91
6261	Frais d'affranchissement	910,00	536,80	0,00	0,00	373,20
6262	Frais de télécommunications	3 240,00	3 234,38	0,00	0,00	5,62
627	Services bancaires et assimilés	600,00	580,00	0,00	0,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 268,00	1 282,05	0,00	0,00	-14,05
63512	Taxes foncières	570,00	568,00	0,00	0,00	2,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	1 022,58	0,00	0,00	77,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 512,00	108 327,29	0,00	0,00	4 184,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	66,00	66,11	0,00	0,00	-0,11
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	973,48	0,00	0,00	26,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	198,34	0,00	0,00	1,66
6411	Personnel titulaire	62 900,00	62 916,20	0,00	0,00	-16,20
6413	Personnel non titulaire	5 710,00	4 329,91	0,00	0,00	1 380,09
64168	Autres emplois d'insertion	8 890,00	7 648,53	0,00	0,00	1 241,47
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 880,00	11 443,54	0,00	0,00	436,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 375,00	14 297,27	0,00	0,00	77,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	591,00	485,92	0,00	0,00	105,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	5 634,99	0,00	0,00	365,01
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	168,00	0,00	0,00	32,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	165,00	0,00	0,00	135,00
014	Atténuations de produits	48 767,50	16 437,50	0,00	0,00	32 330,00
739211	Attributions de compensation	16 437,50	16 437,50	0,00	0,00	0,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	32 330,00	0,00	0,00	0,00	32 330,00
65	Autres charges de gestion courante	79 906,18	78 117,69	0,00	0,00	1 788,49
6531	Indemnités	26 000,00	25 763,40	0,00	0,00	236,60
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 082,04	0,00	0,00	117,96
6535	Formation	460,00	0,00	0,00	0,00	460,00
65371	Compensations pour formation	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	6 561,18	6 561,18	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	4 000,00	3 911,08	0,00	0,00	88,92
6558	Autres contributions obligatoires	35 211,00	35 210,99	0,00	0,00	0,01
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	6 274,00	5 589,00	0,00	0,00	685,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		310 723,68	244 779,66	0,00	0,00	65 944,02
66	Charges financières (b)	3 920,00	3 188,05	0,00	0,00	731,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 520,00	3 188,05	0,00	0,00	331,95
6688	Autres	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	778,85	337,35	0,00	0,00	441,50
6713	Secours et dots	300,00	158,50	0,00	0,00	141,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	178,85	178,85	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	8 117,01				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		323 539,54	248 305,06	0,00	0,00	75 234,48
023	Virement à la section d'investissement	17 000,66	0,00			17 000,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	184,13	184,13			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	184,13	184,13			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 184,79	184,13			17 000,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 184,79	184,13			17 000,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		340 724,33	248 489,19	0,00	0,00	92 235,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	18 859,00	21 427,68	0,00	0,00	-2 568,68
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 859,00	21 427,68	0,00	0,00	-2 568,68
70	Produits services, domaine et ventes div	14 650,00	12 282,71	0,00	0,00	2 367,29
70323	Redev. occupat° domaine public communal	354,00	354,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	30,00	30,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	130,00	118,71	0,00	0,00	11,29
70688	Autres prestations de services	14 136,00	11 780,00	0,00	0,00	2 356,00
73	Impôts et taxes	231 362,19	199 472,27	0,00	0,00	31 889,92
73111	Impôts directs locaux	160 361,00	126 809,00	0,00	0,00	33 552,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	14 689,00	14 689,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	5 891,00	5 891,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	12 126,00	0,00	0,00	-2 126,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	6 500,00	6 036,08	0,00	0,00	463,92
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	33 921,19	33 921,19	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	53 830,29	50 948,59	0,00	0,00	2 881,70
7411	Dotation forfaitaire	23 000,00	23 473,00	0,00	0,00	-473,00
74121	Dotation de solidarité rurale	6 030,00	6 108,00	0,00	0,00	-78,00
74127	Dotation nationale de péréquation	9 389,00	8 734,00	0,00	0,00	655,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00	4 541,00	0,00	0,00	9,00
744	FCTVA	1 480,43	1 480,43	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	6 105,00	3 198,44	0,00	0,00	2 906,56
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 138,00	3 138,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	137,86	275,72	0,00	0,00	-137,86
75	Autres produits de gestion courante	13 186,00	13 416,94	0,00	0,00	-230,94
752	Revenus des immeubles	13 186,00	13 416,02	0,00	0,00	-230,02
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,92	0,00	0,00	-0,92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		331 887,48	297 548,19	0,00	0,00	34 339,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
761	Produits de participations	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	75,00	0,00	0,00	-75,00
7713	Libéralités reçues	0,00	75,00	0,00	0,00	-75,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		331 887,48	297 623,59	0,00	0,00	34 263,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		331 887,48	297 623,59	0,00	0,00	34 263,89
Pour information		8 836,85				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	47 097,65	11 907,18	28 195,44	6 995,03
2031	Frais d'études	44 436,65	9 247,20	28 195,44	6 994,01
2033	Frais d'insertion	1 400,00	1 399,50	0,00	0,50
2051	Concessions, droits similaires	1 261,00	1 260,48	0,00	0,52
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 197,17	1 859,66	0,00	2 337,51
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 197,17	1 859,66	0,00	-662,49
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	630 593,50	262 666,94	356 963,82	10 962,74
2118	Autres terrains	500,00	0,00	0,00	500,00
21311	Hôtel de ville	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	125 664,96	4 680,96	120 000,00	984,00
2138	Autres constructions	333 883,58	187 917,50	145 966,08	0,00
2151	Réseaux de voirie	148 174,04	64 150,92	83 962,74	60,38
2152	Installations de voirie	1 640,00	1 042,80	0,00	597,20
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 374,00	1 374,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 796,92	796,92	0,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	690,00	550,00	0,00	140,00
2184	Mobilier	8 000,00	0,00	6 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 870,00	2 153,84	1 035,00	1 681,16
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		681 888,32	276 433,78	385 159,26	20 295,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 245,00	16 857,60	0,00	2 387,40
1641	Emprunts en euros	18 100,00	15 712,60	0,00	2 387,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 145,00	1 145,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00			
Total des dépenses financières		19 745,00	16 857,60	0,00	2 887,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		701 633,32	293 291,38	385 159,26	23 182,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		701 633,32	293 291,38	385 159,26	23 182,68
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	222 008,83	5 234,54	196 774,29	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	99 000,00	5 234,54	93 765,46	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	69 008,83	0,00	69 008,83	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		362 008,83	145 234,54	196 774,29	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	242 100,00	159 216,00	85 461,85	-2 577,85
10222	FCTVA	104 100,00	18 638,15	85 461,85	0,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	10 577,85	0,00	-2 577,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 145,00	1 145,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		243 245,00	160 361,00	85 461,85	-2 577,85
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		605 253,83	305 595,54	282 236,14	17 422,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 000,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	184,13	184,13		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	184,13	184,13		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 184,79	184,13		17 000,66
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 184,79	184,13		17 000,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		622 438,62	305 779,67	282 236,14	34 422,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		82 320,70			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202002 (1)
LIBELLE : Construction Local technique associatif

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		478 544,99	A 221 175,50	257 044,26	325,23	B 229 855,39
20	Immobilisations incorporelles	27 887,37	6 446,70	21 115,44	325,23	15 126,59
2031	Frais d'études	26 487,37	5 047,20	21 115,44	324,73	12 603,84
2033	Frais d'insertion	1 400,00	1 399,50	0,00	0,50	2 522,75
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	450 657,62	214 728,80	235 928,82	0,00	214 728,80
2138	Autres constructions	333 883,58	187 917,50	145 966,08	0,00	187 917,50
2151	Réseaux de voirie	110 774,04	26 811,30	83 962,74	0,00	26 811,30
2184	Mobilier	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		153 008,83	C 5 234,54	147 774,29	0,00	D 40 809,76
13	Subventions d'investissement	153 008,83	5 234,54	147 774,29	0,00	40 809,76
1322	Subv. non transf. Régions	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	6 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	70 000,00	5 234,54	64 765,46	0,00	5 234,54
1341	D.E.T.R. non transférable	69 008,83	0,00	69 008,83	0,00	29 575,22
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-215 940,96	D - B	-189 045,63

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202003 (1)
LIBELLE : Achat bâtiment multiservices

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		124 200,00	A	4 200,00	120 000,00	0,00	B	4 200,00
20	Immobilisations incorporelles	4 200,00		4 200,00	0,00	0,00		4 200,00
2031	Frais d'études	4 200,00		4 200,00	0,00	0,00		4 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00		0,00	120 000,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	120 000,00		0,00	120 000,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	40 000,00	C	0,00	20 000,00	20 000,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	40 000,00		0,00	20 000,00	20 000,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00		0,00	20 000,00	20 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 200,00	D - B	-4 200,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202004 (1)
LIBELLE : CHEMIN FAIC 2020

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		37 400,00	A 37 339,62	0,00	60,38	B 37 339,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 400,00	37 339,62	0,00	60,38	37 339,62
2151	Réseaux de voirie	37 400,00	37 339,62	0,00	60,38	37 339,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	29 000,00	C 0,00	29 000,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	29 000,00	0,00	29 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	29 000,00	0,00	29 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-37 339,62	D - B	-37 339,62

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
4445171/RN9403	30/08/2021	152 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		152 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					315 059,00									
1641 Emprunts en euros (total)					315 059,00									
02RE36015PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	03/06/2013		15/06/2013	75 000,00	F		4,070	4,070	EUR	T	P	N	A-1
818436012PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	01/04/2003		01/10/2003	100 059,00	F		4,760	4,760	EUR	T	P	N	A-1
MON538569EUR	LA BANQUE POSTALE	01/04/2021		01/09/2021	140 000,00	F	EURIBOR	0,870	0,870	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE - MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					315 059,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		187 496,18					15 712,60	3 117,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		187 496,18					15 712,60	3 117,00	0,00	0,00
02RE36015PR	N	0,00	A-1	36 837,95	6,45	F		4,070	5 076,11	1 629,09	0,00	0,00
818436012PR	N	0,00	A-1	13 869,84	1,74	F		4,760	7 424,88	882,40	0,00	0,00
MON538569EUR	N	0,00	A-1	136 788,39	19,67	F	EURIBOR	0,870	3 211,61	605,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		187 496,18					15 712,60	3 117,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	187 496,18	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 600,00	I 15 712,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 100,00	15 712,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 100,00	15 712,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 712,60	385 159,26	0,00	400 871,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		129 284,79	29 400,13
Ressources propres externes de l'année (a)		112 100,00	29 216,00
10222	FCTVA	104 100,00	18 638,15
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	10 577,85
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		17 184,79	184,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	184,13	184,13
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 000,66	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	29 400,13	282 236,14	82 320,70	130 000,00	523 956,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	400 871,86
Ressources propres disponibles	523 956,97
Solde	V = IV – II (3)
	123 085,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2021	demat marché public + publication	611,14	0,00	0
07/01/2021	demat marché public + publication	276,00	0,00	0
07/01/2021	demat marché public + publication	177,14	0,00	0
07/01/2021	demat marché public + publication	335,22	0,00	0
07/01/2021	Inventaire n°MAT TECHNIQUE	796,92	0,00	0
07/01/2021	LOGICIEL COSOLUCE	1 121,48	0,00	0
14/01/2021	materiel secrétariat	20,00	0,00	0
01/02/2021	CONSTRUCTION DU LOCAL POUBELLE	4 690,93	0,00	0
01/02/2021	PETIT MATERIEL	26,23	0,00	0
15/02/2021	CONSTRUCTION DU LOCAL POUBELLE	-9,97	0,00	0
01/03/2021	DEFIBRILLATEUR	1 979,64	0,00	0
01/03/2021	Téléphonie	27,00	0,00	0
22/03/2021	renforcement poste fontaine	559,47	156,94	15
09/04/2021	Equipement voirie	1 042,80	0,00	0
28/05/2021	LOCAL TECHNIQUE	532,80	0,00	0
07/06/2021	materiel secrétariat	490,00	0,00	0
10/06/2021	Local technique	17 254,80	0,00	0
28/06/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
29/06/2021	materiel secrétariat	20,00	0,00	0
29/06/2021	renforcement poste fontaine	129,11	156,94	15
29/06/2021	renforcement poste fontaine	865,02	156,94	15
02/07/2021	Local technique	44 779,39	0,00	0
08/07/2021	Réseaux de voirie	18 374,40	0,00	0
09/07/2021	LOCAL TECHNIQUE	532,80	0,00	0
02/08/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
02/08/2021	Local technique	34 701,40	0,00	0
18/08/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
30/08/2021	materiel secrétariat	20,00	0,00	0
03/09/2021	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE 2016	139,00	0,00	0
	PROFESSIONNEL			
27/09/2021	LOCAL TECHNIQUE	532,80	0,00	0
29/09/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
07/10/2021	Local technique	26 731,86	0,00	0
08/10/2021	PETIT MATERIEL	93,49	0,00	0
19/10/2021	PETIT MATERIEL	27,48	0,00	0
27/10/2021	chemin de la step	10 387,50	0,00	0
27/10/2021	chemin du figuier	0,00	0,00	0
29/10/2021	chemin du figuier	26 952,12	0,00	0
29/10/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
02/11/2021	Frais d'études	4 200,00	0,00	0
04/11/2021	Local technique	5 124,00	0,00	0
04/11/2021	Local technique	25 462,75	0,00	0
09/11/2021	Local technique	9 036,38	0,00	0
29/11/2021	Local technique	7 401,60	0,00	0
30/11/2021	LOCAL TECHNIQUE	532,80	0,00	0
30/11/2021	Local technique	3 990,00	0,00	0
03/12/2021	Local technique	6 778,92	0,00	0
06/12/2021	Local technique	6 656,40	0,00	0
06/12/2021	Réseaux de voirie	8 436,90	0,00	0
10/12/2021	LOCAL TECHNIQUE	486,00	0,00	0
10/12/2021	renforcement poste fontaine	306,06	156,94	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		275 059,78	627,76	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	18 900,65
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	18 900,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	297 623,59

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,35
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASS SPORTIVE ECOLE JEAN MOULIN	500,00	Ass sportive ecole jean moulin
CHAT LIBRE DU PAYS D'ORB	150,00	Chat libre du pays d'orb
LA GAULE SAINT CHINIANNAISE	100,00	la gaule st chinianaise
LE SOUVENIR FRANCAIS SAINT CHINIAN	100,00	Le souvenir français
SYNDICAT DES CHASSEURS ET PECHEURS DE PRADES SUR	335,00	Syndicat des chasseurs et pecheurs
VELO CLUB SAINT CHINIENNAIS	100,00	Vélo club
<u>Entreprises</u>		
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100,00	amicale des donneurs de sang
ASA CHEMIN DES CARABENASSES	239,00	ASA chemin des carabenasses
ASA DE CAMBIS	335,00	ASA de Cambis
COMITE DES FETES	800,00	Comité des fêtes
DIANE SANGLIER BERLOU PRADES	155,00	Diane sanglier
FNACA	45,00	FNACA
U P V SAINT CHINIAN	115,00	UPV st Chinian
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
COLLEGE JEAN JAURES	800,00	Voyages scolaires
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
ASA D IRRIGATION RIVES DU VERNAZOBRE	715,00	ASA irrigation
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	4 589,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	3,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent Polyvalent		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
agent polyvalent		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent Polyvalent		TECH		0,00	A	A
agent polyvalent		TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
MME CAVROIS Noémie (Conseillère municipale)	Les Obligations légales de débroussaillage
MR CULIOLI Jean-Marc (Adjoint)	Les Obligations légales de débroussaillage
MR MILHAU Jean-Marie (Maire)	OLD - analyse retrospective - DOB

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	704 759,32	293 291,38	385 159,26	26 308,68
RECETTES	704 759,32	388 100,37	282 236,14	34 422,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	340 724,33	248 489,19	0,00	92 235,14
RECETTES	340 724,33	306 460,44	0,00	34 263,89

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	704 759,32	293 291,38	385 159,26	26 308,68
RECETTES	704 759,32	388 100,37	282 236,14	34 422,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	340 724,33	248 489,19	0,00	92 235,14
RECETTES	340 724,33	306 460,44	0,00	34 263,89
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 045 483,65	541 780,57	385 159,26	118 543,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 045 483,65	694 560,81	282 236,14	68 686,70

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	704 759,32	293 291,38	385 159,26	26 308,68
RECETTES	704 759,32	388 100,37	282 236,14	34 422,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	340 724,33	248 489,19	0,00	92 235,14
RECETTES	340 724,33	306 460,44	0,00	34 263,89
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 045 483,65	541 780,57	385 159,26	118 543,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 045 483,65	694 560,81	282 236,14	68 686,70

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	166 189,00	-67,48	9,78	0,00	16 253,00	-67,48
TFPB	323 787,00	1,52	38,32	132,95	124 075,00	136,50
TFPNB	39 630,00	321,60	51,94	1,11	20 583,00	326,30
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	529 606,00	-36,91			160 911,00	50,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES :
 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par (1) le Maire.
 A Prades-sur-Vernazobre, le 14/04/2022
 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.
 A Prades-sur-Vernazobre, le 14/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. CODOU Roch	
M. CULIOLI Jean-Marc	
M. DEPAULE Michel donne pouvoir à M. MILHAU Jean-Marie	
M. JOUGLA Alexandre	
M. MAGE Yoan	
M. MILHAU Jean-Marie	
M. POUX Patrice	
Mlle CAVROIS Noémie	
Mme ESCANDE Christine	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2022, et de la publication le 19/04/2022

A Prades-sur-Vernazobre, le 19/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.